



4 novembre 2024

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 4 novembre 2024 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Clifford Lancaster, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers Gérard Tremblay, Kevin Stoddard, Guy Boutin et Charles Mallette. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 4 novembre à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 octobre 2024
- 4. Nomination du maire suppléant - Clifford Lancaster**
- 5. Déclaration annuelles des membres du conseil**
  - 5.1 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Période 2024-2025
  - 5.2 Déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés - Année 2024
- 6. Période de questions - Sujets généraux**
  - 6.1 Claude Lapré
  - 6.2 Hubert Royer
  - 6.3 Dominique Daigle
  - 6.4 Réal Guay
  - 6.5 Pierre Bédard
  - 6.6 Richard Hébert
  - 6.7 Rosaire Cabana
- 7. Urbanisme**
  - 7.1 Règlement no 334 relatif à la démolition d'immeubles - Adoption
  - 7.2 Règlement no 338 modifiant l'article 5 de la section II du chapitre I ainsi que les articles 41.1 et 41.2 de la section III du chapitre III du règlement no 111 et y ajoutant l'article 43 - Adoption
  - 7.3 Règlement no 339 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - Adoption
  - 7.4 Règlement no 341 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage no 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1d) dans la zone Cpa-1 - Adoption
  - 7.5 Fondation de la faune du Québec - Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes - Autorisation de dépôt d'une demande
  - 7.6 Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec - Autorisation signataire
  - 7.7 Carrière d'Acton Vale Ltée - Projet de construction d'usine à béton - Demande d'appui
- 8. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
- 9. Service récréatif**
- 10. Administration - Direction générale**
  - 10.1 Dépenses mensuelles par le directeur général - Dépôt



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 10.2 Horaire du temps des Fêtes
- 10.3 Assemblée du budget et du PQI et assemblée extraordinaire – Dates
- 10.4 Fonds d'assurance des municipalités du Québec – Blessure corporelle – Avis de réclamation
- 10.5 Centre de services scolaire des Sommets – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028 – Dépôt
- 10.6 Municipalité d'Ulverton – Collecte RDD
- 10.7 Municipalité du Canton de Cleveland – Collecte RDD
- 10.8 Municipalité du Canton de Melbourne – Collecte RDD
- 10.9 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2024 révisé d'octobre 2024 – Adoption
- 10.10 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Nomination d'un représentant
- 10.11 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement psychologique et sexuel - Adoption

### **11. Police, incendies et sécurité civile**

### **12. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses**

- 12.1 Comité ÉLÉ – Demande d'aide financière
- 12.2 Municipalité d'Ogden – Révision des lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Demande d'appui
- 12.3 Carrefour Jeunesse-Emploi comtés de Richmond et Drummond - Bois-Francs – Bilan
- 12.4 Maxi - La grande guignolée des médias – Demande d'autorisation
- 12.5 Club de motoneiges Alléghanish – Traverse de routes pour la saison 2024-2025 – Demande d'autorisation

### **13. Correspondances diverses**

- 13.1 Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec - Programme des distinctions honorifiques - Médailles pour les aînés - Candidature

### **14. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)**

- 14.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
- 14.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 14.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser
- 14.4 État comparatif – États des dépenses prévues pour la fin de l'exercice 2024

### **15. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour**

- 15.1 Hubert Royer - Projet d'usine à béton

### **16. Affaires nouvelles**

- 16.1 Amnistie et comité de la famille

### **17. Levée de la réunion**

#### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2024-11-04-01



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2024-11-04-02

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 octobre 2024

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 octobre 2024 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2024-11-04-03

### 4. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - CLIFFORD LANCASTER

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer le conseiller Clifford Lancaster comme maire suppléant, pour une période de 4 mois, et qu'il entre en fonction séance tenante.

(Adoptée)

### 5. DÉCLARATION ANNUELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

#### 5.1 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Période 2024-2025

Le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires est remis aux membres du conseil pour que chacun le complète conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

#### 5.2 Déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés - Année 2024

Le formulaire de déclaration à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés est remis aux membres du conseil pour que chacun le complète à la demande des vérificateurs externes.

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS GÉNÉRAUX

#### 6.1 Claude Lapré

M. Lapré s'inquiète de la sécurité publique au coin de la rue Craig et de la 7<sup>e</sup> Avenue, ainsi que l'éclairage au coin de la rue Laurier et la route 143.

#### 6.2 Hubert Royer

M. Royer aborde la sécurité piétonnière sur l'avenue de Melbourne Nord.

#### 6.3 Dominique Daigle

M. Daigle aborde la sécurité des élèves et des automobilistes dans le secteur de l'école St-Francis.

#### 6.4 Réal Guay

M. Guay évoque l'aménagement des terrains longeant la rivière St-François.

#### 6.5 Pierre Bédard

M. Bédard indique que les polluants éternels le préoccupe.

#### 6.6 Richard Hébert

M. Hébert évoque la vitesse sur la rue Belmont.

#### 6.7 Rosaire Cabana

M. Cabana aborde les infrastructures du Haut-Plateau, ainsi que la pertinence d'avoir un arrêt obligatoire à l'intersection des rues des Érables et des Bouleaux.



2024-11-04-04

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 7. URBANISME

#### 7.1 Règlement no 334 relatif à la démolition d'immeubles – Adoption

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi 69 intitulé *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel* et d'autres dispositions législatives est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond a adopté, selon le règlement prévu au chapitre V.0.1 du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), un règlement afin de contrôler la démolition d'immeubles;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville s'est dotée d'un comité de démolition afin de pouvoir rendre des décisions sur les demandes, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond désire adopter un nouveau règlement de démolition afin de se conformer aux nouvelles exigences visant la protection des immeubles patrimoniaux, la réutilisation adéquate du sol dégagé et afin de soumettre au comité de démolition certaines catégories d'immeubles;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Boutin lors de la séance du 3 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 3 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 25 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un second projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 7 octobre 2024;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le Règlement numéro 334 relatif à la démolition d'immeubles.

(Adoptée)

2024-11-04-05

#### 7.2 Règlement no 338 modifiant l'article 5 de la section II du chapitre I ainsi que les articles 41.1 et 41.2 de la section III du chapitre III du règlement no 111 et y ajoutant l'article 43 – Adoption

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond a adopté le règlement numéro 334 relatif à la démolition prévu au chapitre V.0.1 du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) afin de contrôler la démolition d'immeubles patrimoniaux;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le règlement numéro 334 relatif à la démolition, les immeubles non patrimoniaux n'y figurent pas;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville veut être tenue informer de toute demande de démolition soumise à l'évaluation du comité de démolition;

**CONSIDÉRANT** l'article 76 « **REMBLAI ET DÉBLAI** » du règlement de zonage no 108;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement « **Permis et certificats** » no 111 ne prévoit pas l'émission d'un certificat pour exécuter les travaux prévus à l'article 76 du règlement de zonage et que les documents contenus à l'article 43 ne sont pas suffisant pour une analyse complète d'une demande de démolition;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit règlement ne prévoit non plus l'émission d'un certificat d'autorisation pour l'exécution des travaux prévus à l'article 76



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain ni les documents relatifs aux projets de remplacements d'un immeuble ou d'un logement concernant le projet de reconstruction et d'aménagement du site;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de l'urbanisme et de la revitalisation ne peut accorder aucun certificat d'autorisation, ni même exiger les documents nécessaires pour s'assurer que les travaux sont réalisés conformément aux règles de l'art et aux normes de sécurité publique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite contrôler l'état des bâtiments à démolir afin de protéger l'environnement et de répondre à la pénurie de logements en protégeant les immeubles existants;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond doit apporter des modifications au règlement no 111 Permis et certificat afin de mieux encadrer les travaux d'ouvrages ainsi que la démolition de tous les immeubles incluant les immeubles construits avant 1940, les immeubles patrimoniaux et les logements;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Tremblay lors de la séance du 3 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été déposé et adopté le 3 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 25 septembre 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un second projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 7 octobre 2024;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Stoddard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le Règlement numéro 338 modifiant l'article 5 de la section II du chapitre I ainsi que les articles 41.1 et 41.2 de la section III du chapitre III du règlement no 111 et y ajoutant l'article 43.

(Adoptée)

2024-11-04-06

### 7.3 Règlement no 339 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - Adoption

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs conférés aux municipalités en matière de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble aux articles 145.36 à 145.40 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU, titre I chap. IV, section XI);

**CONSIDÉRANT QUE** la technique du PPCMOI permet d'autoriser, sur une base discrétionnaire, un projet terrain par terrain, en imposant des conditions qui doivent être satisfaites relativement à la réalisation du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** cette technique peut s'avérer particulièrement appropriée dans le cas de projet de réutilisation d'un bâtiment pouvant difficilement être modifié pour recevoir un usage conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU 146);

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par la conseillère Dubois lors de la séance du 3 septembre 2024;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été déposé et adopté le 3 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 25 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'un second projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 7 octobre 2024;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le Règlement numéro 339 relatif les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

(Adoptée)

2024-11-04-07

**7.4 Règlement no 341 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage no 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1d) dans la zone Cpa-1 – Adoption**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Richmond reconnaît une lacune au niveau de l'offre commerciale sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme spécifie, dans ses objectifs, de favoriser l'implantation et la mixité des services commerciaux;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Richmond souhaite attirer et faciliter la mixité commerciale dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Richmond souhaite favoriser l'implantation de nouveaux services pour la communauté afin de réduire les déplacements motorisés vers d'autres municipalités;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 12 août 2024 et que le projet de règlement a été présenté;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été déposé et adopté le 12 août 2024;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 25 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'un second projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 7 octobre 2024;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le Règlement numéro 341 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1d) dans la zone Cpa-1.

(Adoptée)

2024-11-04-08

**7.5 Fondation de la faune du Québec - Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes – Autorisation de dépôt d'une demande**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite réaliser le portrait de situation des plantes exotiques envahissantes (PEE) dans son périmètre urbain ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite déposer une demande financière au volet 1 du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une résolution est requise afin d'identifier le responsable à signer la demande d'aide et tout autre document adressé à la Fondation de la faune du Québec;



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFIS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser M. Rémi-Mario Mayette, directeur général et greffier trésorier à signer les demandes d'aide, les ententes ou tout autre document adressés à la Fondation de la faune du Québec et à agir au nom de la Ville de Richmond pour le projet relié au Volet 1 du programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes tel que indiqué au point 1.2 de la demande de subvention.

(Adoptée)

2024-11-04-09

### 7.6 Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec – Autorisation signataire

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite réaliser le portrait de situation des plantes exotiques envahissantes (PEE) dans son périmètre urbain ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite déposer une demande financière au volet 1 du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une résolution est requise afin d'identifier le responsable du projet;

POUR CES MOTIFIS, IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de nommer M. Francesco Cappai, directeur de l'urbanisme et de la revitalisation comme personne responsable du projet relatif au Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec.

(Adoptée)

2024-11-04-10

### 7.7 Carrière d'Acton Vale Ltée – Projet de construction d'usine à béton – demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE le zonage, où est projeté le projet de construction d'une usine à béton, permet l'usage souhaité;

CONSIDÉRANT QUE le projet se réalisera en zone industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit répondre à certaines normes environnementales;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond ne s'oppose pas à la réalisation du projet d'implantation d'une usine de béton dans le parc industriel par Carrière d'Acton Vale Ltée.

(Adoptée)

## 8. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

## 9. SERVICE RÉCRÉATIF

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

## 10. ADMINISTRATION - DIRECTION GÉNÉRALE

### 10.1 Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de prendre acte du dépôt et entérinent la liste des dépenses autorisées par le directeur général, conformément au règlement de contrôle et suivis budgétaires et à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et ville*.

(Adoptée)

2024-11-04-11



No de résolution  
ou annotation

2024-11-04-12

2024-11-04-13

2024-11-04-14

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 10.2 Horaire du temps des Fêtes

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que les bureaux d'administration de l'hôtel de ville soient fermés du 23 décembre 2024 à 16 h 30 au 2 janvier 2025 inclusivement pour la période des Fêtes.

(Adoptée)

### 10.3 Assemblée du budget et du PQI et assemblée extraordinaire – Dates

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que l'assemblée de présentation et d'adoption du budget et du PQI soit tenue le 18 décembre prochain à 18 h suivie de l'assemblée extraordinaire à 18 h 30.

(Adoptée)

### 10.4 Fonds d'assurance des municipalités du Québec – Blessure corporelle – Avis de réclamation

Le directeur général dépose une correspondance reçue de la Fédération Québécoise des municipalités accusant réception d'un avis de réclamation dans le dossier de M. Francis Maille.

### 10.5 Centre de services scolaire des Sommets – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028 – Dépôt

Le directeur général dépose, pour information, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028 du Centre de services scolaire des Sommets.

### 10.6 Municipalité d'Ulverton – Collecte RDD

Le directeur général dépose la résolution de la municipalité d'Ulverton soutenant notre résolution 2024-10-07-30 demandant à la MRC du Val-Saint-François de reprendre, dès 2025, à sa charge la réalisation d'une collecte de RDD au printemps à Richmond.

### 10.7 Municipalité du Canton de Cleveland – Collecte RDD

Le directeur général dépose la résolution de la municipalité du Canton de Cleveland soutenant notre résolution 2024-10-07-30 demandant à la MRC du Val-Saint-François de reprendre, dès 2025, à sa charge la réalisation d'une collecte de RDD au printemps à Richmond.

### 10.8 Municipalité du Canton de Melbourne – Collecte RDD

Le directeur général dépose la résolution de la municipalité du Canton de Melbourne soutenant notre résolution 2024-10-07-30 demandant à la MRC du Val-Saint-François de reprendre, dès 2025, à sa charge la réalisation d'une collecte de RDD au printemps à Richmond.

### 10.9 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2024 révisé d'octobre 2024 – Adoption

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter le budget 2024 révisé, daté du 15 octobre 2024, de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, qui prévoit une contribution financière supplémentaire de 9 \$ pour le bâtiment de la rue Ball, une seconde contribution financière de 4 \$ pour celui de la rue Roger-Martel, ainsi qu'une contribution financière de 13 \$ pour l'édifice de la rue Gouin.

(Adoptée)



No de résolution  
2024-11-04-15

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 10.10 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT QUE le poste de représentant de Richmond auprès de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François est devenu vacant suivant le décès du conseiller André Bussière;

POUR CE MOTIF, IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de nommer M. Guy Boutin comme représentant de la Ville de Richmond auprès de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François.

(Adoptée)

2024-11-04-16

### 10.11 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement psychologique et sexuel - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement psychologique et sexuel.

(Adoptée)

## 11. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

## 12. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2024-11-04-17

### 12.1 Comité ÉLÉ – Demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser une contribution financière de 230 \$ au Comité ÉLÉ du Val-Saint-François pour l'achat de livres pour les enfants, qui leur seront remis lors de la distribution des paniers de Noël.

(Adoptée)

2024-11-04-18

### 12.2 Municipalité d'Ogden – Révision des lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Demande d'appui

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-10-169 de la municipalité d'Ogden;

POUR CE MOTIF, IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le préambule fait partie intégrante de la résolution comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Richmond demande la révision des *Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés* du MELCCCFP;

QUE la Ville de Richmond demande formellement au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, une révision des *Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés*, une modification des critères du *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* et d'assouplir les *Lignes directrices sur l'évaluation des teneurs de fond naturelles dans les sols afin que les critères des sols avec des concentrations élevées puissent être évalués différemment s'ils sont d'origine naturelle et d'accepter au minimum le critère générique de*



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

teneurs de fond de chaque province géologique telle que celle des Appalaches pour la région de l'Estrie;

**QUE** la présente résolution soit transmise aux instances suivantes, soit au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au député de Richmond-Arthabaska, M. André Bachand, à la MRC du Val-Saint-François, à la Fédération des municipalités du Québec et à l'Union des municipalités du Québec.

(Adoptée)

### 12.3 Carrefour Jeunesse-Emploi comtés de Richmond et Drummond - Bois-Francs - Bilan

Le directeur dépose le bilan 2024 du Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francs.

2024-11-04-19

### 12.4 Maxi - La grande guignolée des médias - Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser Les tabliers en folie, la Popote roulante et les Chevaliers de Colomb, à faire de la sollicitation pour La grande guignolée des médias au coin des rues Craig et du Collège, le jeudi 5 décembre prochain de 9 h à 16 h 30; **CONSIDÉRANT QU'**une copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec.

(Adoptée)

2024-11-04-20

### 12.5 Club de motoneiges Alléghanish - Traverse de routes pour la saison 2024-2025 - Demande d'autorisation

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le Club de motoneiges Alléghanish des Bois-Francs à emprunter, durant la saison hivernale 2024-2025, la rue Principale (à traverser deux fois et circuler sur l'accotement), la rue Adams, la rue Fair, la rue Gouin (circuler sur l'accotement) ainsi que d'emprunter le stationnement de l'hôtel de ville et descendre aux abords du bâtiment de l'hôtel de ville; de plus la Ville de Richmond demande au Club de motoneiges Alléghanish de lui fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars.

(Adoptée)

## 13. CORRESPONDANCES DIVERSES

### 13.1 Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec - Programme des distinctions honorifiques - Médailles pour les aînés - Candidature

Les membres du conseil sont invités à réfléchir sur des candidatures potentielles pour la Médaille pour les aînés remise par le lieutenant-gouverneur du Québec.

## 14. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2024-11-04-21

### 14.1 Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 578 087,54 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

(Adoptée)



No de resolution  
ou annotation  
2024-11-04-22

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 14.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 112 694,25 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

(Adoptée)

2024-11-04-23

### 14.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 124 689,22 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

<b>Factures 2024</b>	<b>Avant taxes</b>	<b>Après taxes</b>
<u>BIBLIOTHEQUE R.C.M.</u>		
Quote-part 2024	7 565,47 \$	7 565,47 \$
<u>SEL WARWICK</u>		
Sel à glace	6 796,02 \$	7 813,72 \$
<u>POMPES R FONTAINE</u>		
Service préventif	8 675,30 \$	9 974,43 \$
<u>PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.</u>		
Asphalte	41 300,73 \$	47 485,52 \$
<u>J.U. HOULE INC.</u>		
Branchement - Rue Queen	4 523,34 \$	5 200,71 \$
<u>JIM CODDINGTON</u>		
Gravier brut - Neige	4 496,36 \$	5 169,69 \$
<u>LES ENTREPRISES MYRROY INC.</u>		
Location balais de rue	8 832,00 \$	10 154,59 \$
<u>CORP DE PAYS DE L'ARDOISE</u>		
Subvention 2024 - Balance	20 000,00 \$	20 000,00 \$
<u>CENTRE D'ART</u>		
Subvention 2024 - Balance	10 000,00 \$	10 000,00 \$
<u>COUVENT MONT ST-PATRICE</u>		
Subvention 2024 - Balance	12 500,00 \$	12 500,00 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>124 689,22 \$</b>	<b>135 864,13 \$</b>

(Adoptée)

### 14.4 État comparatif – États des dépenses prévues pour la fin de l'exercice 2024

Le directeur général dépose l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 septembre 2024 et des prévisions de dépenses pour la période d'octobre à décembre 2024, tout en répondant aux questions des membres du conseil.

## 15. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

### 15.1 Hubert Royer – Projet d'usine à béton

M. Royer questionne les membres du conseil sur le projet d'usine de béton qui sera installée dans le parc industriel.



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

**16. AFFAIRES NOUVELLES**

**16.1 Armistice et comité de la famille**

Les membres du conseil rappellent que se tiendra l'Armistice le 11 novembre et que le comité de la famille a repris ses activités.

2024-11-04-24

**17. LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, à 20 h 15, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)



**MAIRE**



**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 801.



Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et greffier-trésorier